

## ETAT DES LIEUX PATRIMONIAL ATTIGNAT-ONCIN





## EDITO

Le patrimoine bâti est une formidable richesse en Chartreuse. Il est gardien de la mémoire collective de notre territoire et de son histoire, et est à ce titre créateur de lien social chez les habitants du massif.

Le patrimoine peut également être une source de développement économique local si il est mis en valeur. En effet, nous savons aujourd'hui que les territoires de moyenne montagne comme le notre doivent diversifier leur offre touristique si ils souhaitent maintenir une activité en bonne santé. Or il existe un véritable engouement pour un tourisme culturel, notamment depuis les années 90, et la Chartreuse possède tous les atouts pour attirer ces visiteurs : un environnement et des paysages de qualité ainsi qu'un patrimoine bâti traditionnel. Ces richesses sont toutefois souvent méconnues, diffuses et peu valorisées.

Notre objectif est simple, mais fondamental pour l'avenir de notre territoire : évaluer les ressources, les caractéristiques et l'état de notre patrimoine rural, mais aussi religieux, industriel, archéologique et public.

Sous l'impulsion de Roger Caracache, vice-président en charge du dossier, et avec tous les élus du Parc naturel régional de Chartreuse, nous avons ainsi souhaité créer un outil qui soit à la disposition des collectivités locales, associations et particuliers du massif pour les aider à construire leur politique patrimoniale et à développer des projets pédagogiques et touristiques mettant en valeur leur patrimoine.

La Présidente du Parc

Eliane GIRAUD

## AVANT-PROPOS

Le Parc naturel régional de Chartreuse a pris l'initiative remarquable de s'engager dans l'inventaire du patrimoine du massif. L'opération est d'envergure puisqu'elle touche deux départements, concerne aussi bien des communes de montagne que des communes de plaine et même des zones urbaines. C'est dire si le patrimoine en est varié et l'ouvrage de longue haleine.

Pour le réaliser, le Parc a engagé deux chargées de mission, Christine Penon, archéologue, et Emmanuelle Vin, historienne de l'art. Aude Jonquières, architecte à la Conservation du Patrimoine de l'Isère, les aide et coordonne leurs travaux.

Une collaboration entre la Conservation du Patrimoine de l'Isère (CPI) et la Conservation départementale du Patrimoine de la Savoie (CDPS) s'est mise en place pour accompagner le projet.

Chaque étape constitue une avancée significative dans la connaissance des patrimoines de chacune des zones inventoriées. Si les deux premières concernaient essentiellement le département de l'Isère, cette troisième opération s'est déroulée exclusivement en Savoie dont huit communes sont ici concernées : Attignat-Oncin, La Bauche, Saint-Cassin, Saint-Christophe-la-Grotte, Saint-Franc, Saint-Jean-de-Couz, Saint-Pierre-de-Genébros et Saint-Thibaud-de-Couz, communes du piémont de la Chartreuse dont deux d'entre elles ont fourni les vestiges préhistoriques les plus anciens du département.

Connaître pour valoriser, telle pourrait être la devise que le Parc a fait sienne tant il est vrai qu'on ne maîtrise bien que ce que l'on connaît bien. Connaître c'est déjà protéger car cela permet de mettre en place une politique de conservation préventive et éventuellement une valorisation.

En effet, le but de cet inventaire n'est pas seulement de réaliser un bel exercice de recensement exhaustif de tous les patrimoines d'un secteur, il est surtout d'offrir une base d'informations dont élus, associations et particuliers doivent tirer profit : outil pour les élus dans le cadre de l'élaboration des PLU, moyen de connaissance de leur patrimoine pour les habitants et base de données indispensable pour envisager une mise en valeur pour un public plus large par le biais d'itinéraires thématiques, dépliants ou toute autre forme de médiation.

La somme de documents rassemblés dans cet ouvrage destiné à être remis à chaque commune permettra une gestion de l'espace en toute connaissance de

cause et leur apportera les arguments nécessaires au désir de valorisation du patrimoine.

Par ailleurs, la mobilisation autour de ce travail, professionnels, associations, institutions ou simples particuliers intéressés, est déjà, en soi, une belle réussite. Les moyens existent pour continuer et animer le patrimoine qui a sa place dans le cadre de l'aménagement du territoire et du développement durable.

Françoise Ballet  
Conservateur en chef – Conservation Départementale du Patrimoine,  
service du Conseil Général de la Savoie

# METHODOLOGIE

La démarche suivie pour établir cet état des lieux du patrimoine s'appuie sur une méthode définie en concertation avec les Conservations départementales du patrimoine de l'Isère et de la Savoie et mise en œuvre par deux chargées de mission du Parc naturel régional de Chartreuse naturel régional de Chartreuse qualifiée en histoire de l'art et en architecture :

Une première étape de recherche documentaire et bibliographique est réalisée auprès des Conservations départementales du patrimoine de l'Isère et de Savoie, dans les fonds iconographiques du Musée Dauphinois et du Musée Savoisien, ainsi qu'aux Archives Départementales (N.B : les recherches aux archives sont limitées à la récolte de cartes anciennes, cette étude n'ayant pas pour objectif d'être exhaustive).

La deuxième étape s'effectue sur le terrain.

Le document de référence est alors le cadastre actuel, fourni par les mairies. Il indique les parcelles bâties sur chaque commune. Celles-ci font toutes l'objet d'une visite (si les conditions d'accès le permettent) lors de laquelle sont recensés les éléments patrimoniaux qui présentent un intérêt particulier (représentativité du patrimoine local, conservation remarquable, rareté, risque de disparition en raison du mauvais état sanitaire...). Les rencontres avec des personnes ressources et des propriétaires offrent ici de précieux renseignements sur leur histoire.

Le cadastre permet également de récolter les noms de lieux-dits d'implantation des bâtiments qui sont ensuite reportés sur la fiche descriptive (N.B : des différences sont à noter avec les noms de lieux-dits figurant sur la carte IGN).

L'étape finale est celle du traitement des données.

Un rapport est rédigé pour chaque commune. Il se compose d'une fiche par élément recensé, d'une synthèse et de cartes des principales unités architecturales que l'on retrouve sur chaque commune. Il est accompagné des références documentaires d'où sont issus les commentaires d'ordre historique (nous prenons uniquement en compte les sources vérifiables), d'une chronologie et d'un glossaire visant à faciliter la compréhension des fiches.

Il est important de noter que les datations (lorsqu'elles sont possibles) ne fournissent que des indications sur la période (le plus souvent sur le siècle) au vu des caractéristiques de l'élément ainsi que de l'analyse et de la comparaison des différents cadastres et plans. Nous appliquons ici un principe de prudence.



Paysage d'Attignat-Oncin

## Présentation générale

### Territoire et paysage

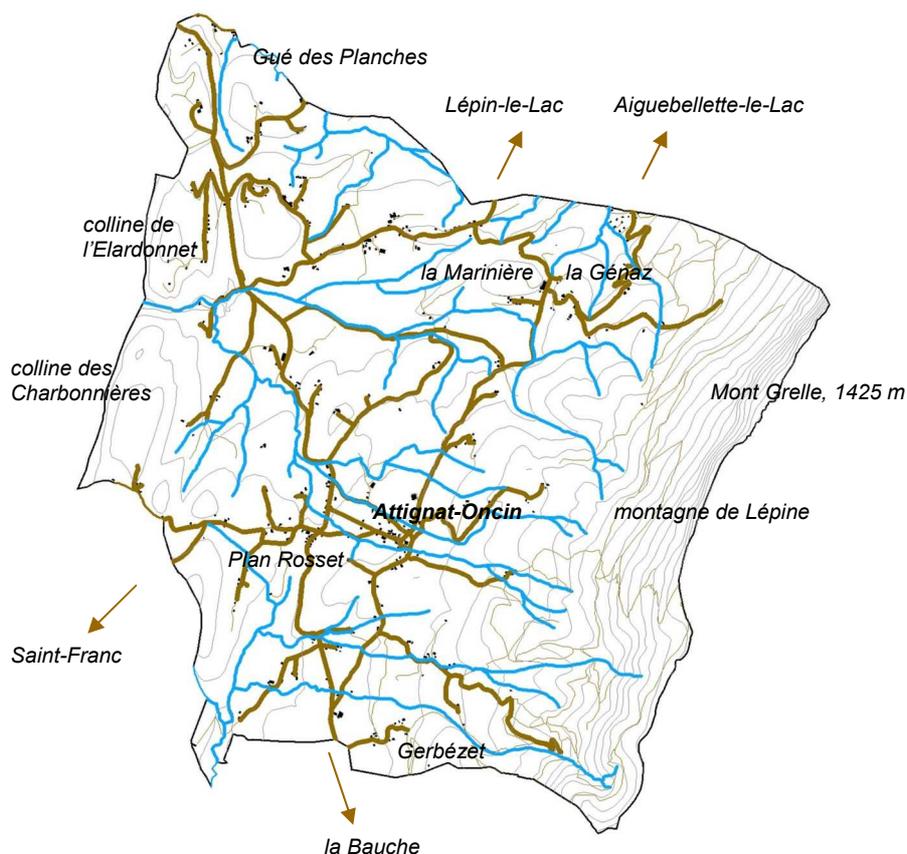
La commune d'Attignat-Oncin, d'une superficie moyenne, se développe sur un plateau de moyenne altitude (550 m), bordé au nord-ouest par les collines des Charbonnières et de l'Elardonnet (environ 580 m d'altitude), et à l'est par la crête rocheuse de la montagne de Lépine (1200 à 1425 m d'altitude, Mont-Grelle). Elle est limitrophe des communes de Lépin-le-Lac (nord), de Saint-Thibaud-de-Couz (est), de La Bauche (sud), de Saint-Franc (sud-ouest) et de La Bridoire (nord-ouest).

Malgré une progression importante de la forêt depuis le début du 20<sup>ème</sup> s., le paysage reste relativement ouvert au niveau du plateau (champs et prés) ; le relief est particulièrement doux (collines nombreuses).

De nombreux ruisseaux serpentent sur le territoire (Grand Rieu, Grenant, Merderet, Morges, Pissière, Quinze Sous, Verney, ...) – certains ayant fourni de l'énergie hydraulique (meunerie notamment).

Deux routes départementales traversent la commune du nord au sud (D921) et du nord-est au sud-ouest (D39) – la D921, ancienne route nationale N521, ayant été déclassée. Le réseau secondaire est constitué de voies de desserte et de voies reliant les deux axes majeurs.

L'habitat, réparti en petits groupements à quelques exceptions près (chef-lieu, la Génaz, Gerbézet, la Marinière, et Plan Rosset), s'est implanté principalement sur le plateau, en zone ouverte, bénéficiant d'un important ensoleillement.



Carte schématique de la commune : relief, hydrographie, réseau viaire, groupements d'habitat

## Histoire et évolution de la commune

Jusqu'à la Révolution, Attignat et Oncin forment deux paroisses distinctes mentionnées respectivement au 14<sup>ème</sup> s. et en 1142<sup>1</sup>. Elles font partie du mandement des Echelles et sont rattachées à l'évêché de Belley (archiprêtre de Novalaise).

Elles sont réunies, lors de la création du département du Mont-Blanc en 1792<sup>2</sup>, pour ne former qu'une seule commune, Attignat-Oncin, intégrée au canton des Echelles et qui devient

française lors du rattachement de la Savoie à la France en 1860.

En 1743, Attignat compte 63 habitants contre 455 pour Oncin ; à la veille de la Révolution, en 1776, on compte 121 habitants à Attignat contre 761 à Oncin. Après l'unification des deux paroisses, la commune recense 1425 habitants en 1801. Le nombre d'habitants culmine à 1438 en 1848, puis un déclin démographique (exode rural) s'amorce : en 1975, 380 habitants sont dénombrés sur la commune<sup>3</sup>.

Aujourd'hui, l'attrait pour la vie « à la campagne » et la proximité de Chambéry entraîne une nouvelle augmentation de la population.

<sup>1</sup> Site internet : [www.quid.fr/communes](http://www.quid.fr/communes)

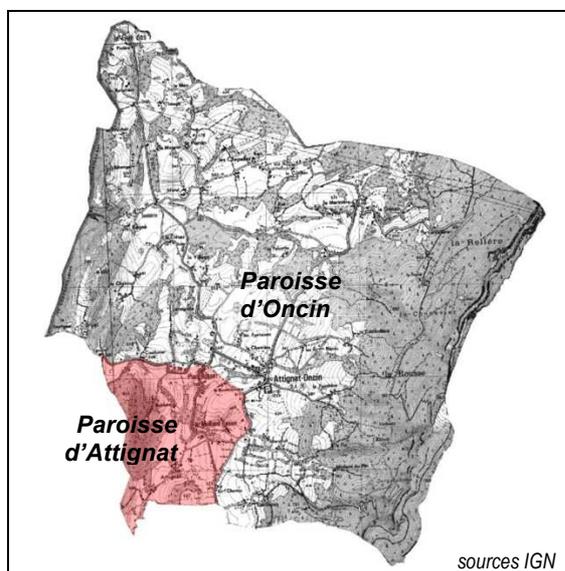
<sup>2</sup> Lors de la première annexion de la Savoie à la France par décret du 27 novembre 1792, l'ancien duché (chef-lieu Chambéry) devient le 84<sup>ème</sup> département français, celui du département du Mont-Blanc.

<sup>3</sup> Données publiées dans l'ouvrage : *Paroisses et communes de France*, Savoie, CNRS, Paris, 1979, pp. 93-95.

## Organisation du bâti

L'étude comparée de la mappe sarde<sup>4</sup>, établie en 1730, et du cadastre contemporain est particulièrement délicate. Le réseau viaire a, en effet, été complètement modifié, seuls les tracés des cours d'eau se sont maintenus. Il est donc difficile de localiser avec précision les surfaces bâties en 1730.

Il apparaît néanmoins que la paroisse d'Attignat, au début du 18<sup>ème</sup> s., est de très petite taille puisqu'elle ne couvre qu'un sixième de sa surface actuelle. Elle correspond à la zone sud-ouest, délimitée au nord par l'actuelle route départementale D39, et à l'est par la voie communale n°2, dite « Croix Marion ».

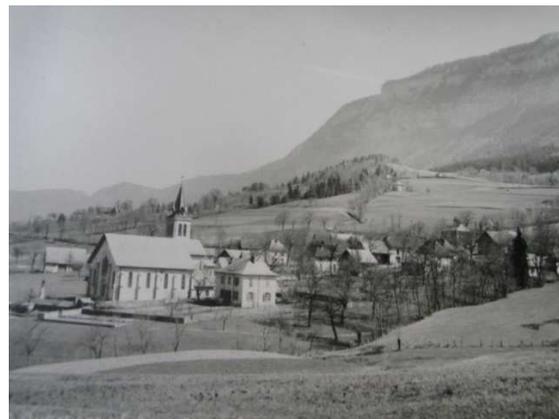


Limites schématiques des paroisses d'Attignat et d'Oncin en 1730

La plupart des groupements, de taille variable, sont implantés sur le plateau, et se répartissent de façon homogène sur le territoire ; les ensembles isolés sont plus rares.

Depuis le début du 20<sup>ème</sup> s., certains hameaux (Bérangé, les Chapelles, la Génaz, Gerbézet, Plan Rosset, au Rossignolet, ...) se sont modérément développés. D'autres secteurs, en revanche, se sont urbanisés durant les dernières décennies du 20<sup>ème</sup> s. (lotissements au Magnin et à la Relière).

## Le village



Carte postale ancienne – fonds Musée Savoisien

Le chef-lieu, défini par un centre religieux et administratif, s'est développé à la croisée de plusieurs voies (D39 et voies communales). Il constitue le groupement le plus important de la commune.

Les unités bâties, non mitoyennes, sont séparées par des espaces privatifs (cours, jardins).

## Les hameaux

Les hameaux, à la structure plus ou moins lâche (espaces privatifs), se sont implantés le long d'une voie de communication principale (la Génaz, Gué des Planches) ou en retrait (Gerbézet, la Marinière).

Le hameau du Gué des Planches fait figure d'exception. Situé dans une zone de carrefour et d'échanges – point de jonction entre plusieurs communes – il a vu se développer de multiples commerces, aujourd'hui fermés. Une école intercommunale y a été également créée.

## Les constructions isolées

Établies à l'écart des voies de communication ou sur d'anciens chemins, ces ensembles sont desservis par un chemin de desserte (la Burlatière, la Fardelière, la Fauchère, le Replat, ...).

<sup>4</sup> La mappe sarde d'Oncin n'a pas pu être consultée.

# Le patrimoine d'Attignat-Oncin

## Archéologie<sup>5</sup>

Quelques découvertes archéologiques fortuites ont été faites sur la commune.

Une concentration de *tegulae* (tuiles gallo-romaines), repérée « en dessous » de l'église par M. Curtet à une époque indéterminée<sup>6</sup>, pourrait correspondre à un habitat.

Des sépultures en pleine terre, couvertes de dalles, ont été mises au jour en 1863 à Oncin lors de l'élargissement d'un chemin<sup>7</sup>. L'absence de mobilier archéologique interdit toute datation.

## Résidence seigneuriale

A la Ciétaz, un édifice implanté sur une proéminence a conservé des ouvertures anciennes caractéristiques du 17<sup>ème</sup> s. Le type des ouvertures, la massivité de cette maison, ses aménagements intérieurs, ainsi que la présence d'imposantes dépendances, incitent à penser qu'il s'agit d'une résidence seigneuriale bien qu'aucun document connu à ce jour ne mentionne ses origines.

En 1730, Joseph Gruat en est le propriétaire. Considéré comme château en 1877, il appartient alors à la famille de Boigne<sup>8</sup>.

## Patrimoine religieux

### Églises paroissiales

Avant l'unification des deux paroisses, Attignat et Oncin possédaient chacune une église paroissiale dépendant de l'archiprêtré de Novalaise, située au niveau de l'actuel hameau Mollard-Favier (Attignat) et du chef-

lieu (Oncin). Elles étaient placées sous les vocables de Saint-Martin (Attignat) et de Saint-Maurice (Oncin)<sup>9</sup>.

Ces édifices médiévaux ont disparu. Il ne subsiste qu'une seule église, rattachée à l'évêché de Chambéry, datant de la fin du 19<sup>ème</sup> s.; elle a été construite sur l'emplacement de l'église paroissiale d'Oncin.

### Cimetières

Chaque église paroissiale était autrefois entourée de son cimetière<sup>10</sup>.

Le cimetière actuel, non figuré sur le cadastre de 1906, se situe en périphérie est du village, à l'écart de l'église et de la cure, comme le stipule l'ordonnance du 6 décembre 1843; le cimetière doit, en effet, se situer à une distance réglementaire des habitations pour des raisons de salubrité publique.

### Croix de chemin et oratoire



Vierge à l'Enfant – le Gerbézet

Seules cinq croix de chemin sont conservées sur la commune, érigées à la fin du 19<sup>ème</sup> s. et au cours du 20<sup>ème</sup> s.<sup>11</sup>, à l'exception d'une pouvant dater de la période moderne.

Elles ont été élevées à une intersection ou le long d'un chemin, lors de fêtes religieuses, en remerciement de la protection accordée par le seigneur aux populations. Une seule inscription gravée sur un piédestal nous

<sup>5</sup> REMY, B., BALLEST, F., FERBER, E., *Carte archéologique de la Gaule, Savoie*, Fondation Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1996, p. 123.

<sup>6</sup> CELLIER, F., *Inventaire archéologique des cantons des Echelles et du Pont-de-Beauvoisin*, mémoire de maîtrise, Université de Chambéry, 1992, non publié, p. 5.

<sup>7</sup> VALLET, abbé, « Communication sur la découverte de tombes à La Bauche », *Revue Savoisiennne*, 2<sup>e</sup> série, 1863, pp. 20-21.

<sup>8</sup> Famille connue grâce à l'illustre comte de Boigne (1751-1831). Issu d'une famille bourgeoise modeste établie à Chambéry, cet homme fait fortune aux Indes où il est au service d'un chef de l'Empire marathe. A son retour, il s'installe en Angleterre, puis rentre en 1800 en Savoie, où il achète des terres, des maisons, des châteaux, ... Nommé président du Conseil Général du département du Mont-Blanc par Napoléon et comte par le roi de Sardaigne, il contribue au développement de Chambéry (construction d'un théâtre, percée de la rue de Boigne, bordée d'arcades, ...), où est élevé un monument commémoratif le célébrant (Fontaine des Eléphants). Sources : sites internet [www.ac-grenoble.fr/patrimoine73](http://www.ac-grenoble.fr/patrimoine73) , [www.encyclopédie-enligne.com](http://www.encyclopédie-enligne.com).

<sup>9</sup> *Paroisses et communes de France*, Savoie, CNRS, Paris, 1979, pp. 93-95.

<sup>10</sup> D'après l'examen de la mappe sarde (1730).

<sup>11</sup> Un seul chronogramme gravé sur une croix : « 1885 ». Les deux croix en bois sont de facture récente.

renseigne avec précision sur les circonstances de l'érection (mission).

Celle qui apparaît comme la plus ancienne est de très belle facture : pierre de taille, bénitier et décor sculptés dans la masse – la Vierge à l'Enfant est particulièrement finement travaillée.

Les matériaux utilisés sont la pierre de taille (3) et le bois (2) – pour les plus récentes.

Il est important de préserver ces croix de chemin et de les maintenir en état car elles témoignent de manifestations et de croyances religieuses populaires, généralement maintenues jusqu'au milieu du 20<sup>ème</sup> s. et aujourd'hui disparues.

La commune compte un seul oratoire, érigé à un croisement de voies, en bordure de la D921 (nord de la commune, section A3). Il abrite une statuette de la Vierge.

Signalons le nom du lieu-dit « les Chapelles » (sections A6, A8 et A9) conservé par la toponymie locale.

#### *Possession de l'abbaye de Tamié*

L'abbaye de Tamié (diocèse de Tarentaise), fondée en 1132, possédait des biens dans plusieurs paroisses savoyardes<sup>12</sup>, notamment des granges. Il s'agissait d'exploitations agricoles, tenues par des religieux, qui pouvaient également accueillir des pèlerins ou des voyageurs. Elles se composaient d'une maison d'habitation (cuisine, réfectoire, chauffoir, dortoir, oratoire ou chapelle), d'un cimetière, et de dépendances (atelier, remise, écurie, bouverie, bergerie, moulin et artifice, ...)<sup>13</sup>.

La grange d'Oncin (non localisée) est mentionnée dans un document du 14<sup>ème</sup> s.<sup>14</sup>.

#### **Patrimoine public**

Outres les édifices que l'on retrouve traditionnellement dans chaque chef-lieu, signalons la présence d'une poste (C6 285) et d'un poids public (récent ; C6 712), situés aux Grands champs, le long de la route départementale D921, au nord-est du village.

<sup>12</sup> De 1132 à 1350, une centaine de granges, réparties sur 4 ou 5 diocèses, appartient à l'abbaye de Tamié – BERNARD 1967, p. 217.

<sup>13</sup> BERNARD 1967, p. 47.

<sup>14</sup> CLOUZOT, Et., *Pouillés des provinces de Besançon, de Tarentaise et de Vienne*, p. 235 – source mentionnée dans l'ouvrage de BERNARD, Félix abbé, *L'abbaye de Tamié, ses granges*, Grenoble, imp. Allier, 1967, p. 42.

#### *Mairie et écoles*

A l'édifice regroupant la mairie et l'école, construit à la fin du 19<sup>ème</sup> s./début du 20<sup>ème</sup> s., s'est ajoutée, dans les années 1940 au Gué des Planches, une école intercommunale mixte. Située au nord de la commune – zone limitrophe de plusieurs communes – elle présente une façade principale ornée d'un cartouche, de belle composition, portant l'inscription « RF / GUE DES PLANCHES / ECOLE MIXTE INTERCOMMUNALE ».



**Ecole intercommunale – le Gué des Planches**

#### *Monument commémoratif*

Érigé à proximité de l'église, le monument aux morts répond à un type peu courant dans les communes étudiées du Parc de Chartreuse : il s'agit d'une statue représentant un poilu en sentinelle, symbole militaire, que l'on retrouve également à Saint-Pierre-de-Genébros. Un décor de palme, expression du martyr des soldats et symbole de victoire, orne la face antérieure du piédestal.



**Monument aux morts – Poilu**

## Artisanat-Industrie-Commerce

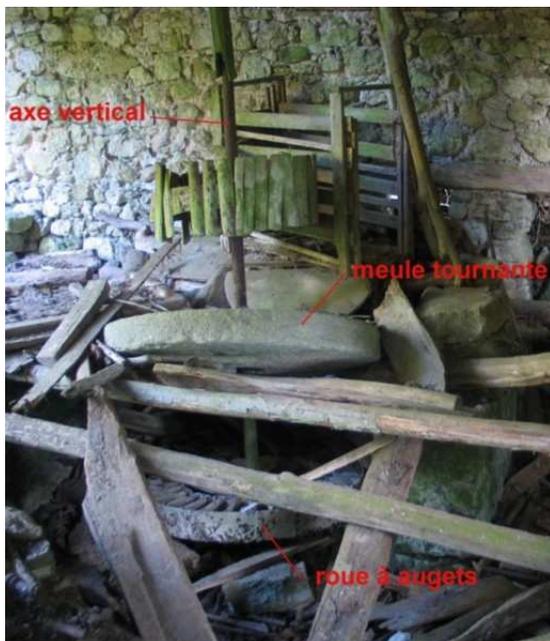
L'artisanat et l'industrie restent des activités mineures au regard de l'économie agropastorale.

### *Moulins et artifices*

La table de la mappe sarde (1730) nous informe de l'existence de trois moulins<sup>15</sup> sur la paroisse d'Attignat, installés sur une dérivation du ruisseau « Morges » ; un seul, en cours d'effondrement, est aujourd'hui conservé au lieu-dit « Attignat ». La paroisse d'Oncin compte également plusieurs moulins.

En 1839, trois moulins à « écluse », non localisés par le document les mentionnant<sup>16</sup>, fonctionnent sur la commune.

Concernant le moulin situé à Bagné, figuré sur le cadastre de 1906, aucun renseignement ne nous a été communiqué lors de cette étude.



Moulin en cours d'effondrement – Attignat

### *Scierie*

Créée dans les années 1950-1960, la scierie, sise à la Ciétaz (D9 287), est toujours en activité.

### *Coopératives fruitières*

Le développement de la production laitière, au début du 20<sup>ème</sup> s., notamment dans la vallée de Couz, entraîne la création de fruitières, qui

<sup>15</sup> Un moulin situé aux Fougères (parcelle L), deux autres à la Coste (parcelles T et X) – tous trois appartenant à Perrin Gaspard, communier. Il en possède, par ailleurs, quatre autres sur La Bauche.

<sup>16</sup> PAILLARD, Ph. (dir.), *Histoire des communes savoyardes*, éd. Horvath, t. 2, Roanne-le-Coteau, 1984, p. 160 (sources non précisées).

produisent du gruyère (affinage à l'extérieur). Deux coopératives fruitières<sup>17</sup>, associées à une porcherie<sup>18</sup>, sont installées sur la commune au début du 20<sup>ème</sup> s. dans des zones isolées (à Bagnié, A1 12, et aux Fontaines, C6 314, 315) – ces activités étant considérées comme nuisibles à l'environnement et incommode au voisinage. Emmental, tomme de Savoie et beurre y étaient produits.

Celle de Bagnié ferme ses portes dans les années 1970, la seconde dans les années 1980.

### *Tannerie*

Implantée à Bagnié, sur le site de l'ancienne coopérative fruitière, le long du ruisseau du Grand Rieu, une tannerie ouvre dans les années 1970 (activité maintenue). Elle s'est spécialisée dans l'apprêtage en pelleterie (traitement des peaux et des fourrures pour la naturalisation des animaux).

### *Maréchal-ferrant*

L'atelier du maréchal-ferrant est établi non loin du chef-lieu, aux Grands Champs (C5 206). La clientèle venait des diverses communes alentour – toutefois, les bêtes de certaines exploitations situées au nord de la commune étaient amenées chez celui de La Bridoire. L'activité s'est maintenue en s'adaptant à une agriculture intensive : le maréchal-ferrant est aujourd'hui itinérant.

### *Commerces*

L'activité commerciale semble avoir été assez importante sur la commune. Plusieurs commerces se sont développés le long de la route départementale D921 : la boucherie, équipée d'un abattoir<sup>19</sup>, et la boulangerie, installées non loin du chef-lieu, ferment dans les années 1980 ; le restaurant Rosset, à Bagné, cesse son activité dans les années 1960 ; le « café de la Bascule », au Gué des Planches, ferme dans les années 1990. Seuls l'épicerie-café et un restaurant, situés à proximité du chef-lieu, perdurent, ainsi que le « café des Boules » au Gué des Planches.

<sup>17</sup> Bâtiments aujourd'hui réhabilités : les modifications apportées nuisent à la lecture architecturale. Celle de Bagnié aurait été créée en 1926, selon un témoignage oral.

<sup>18</sup> ADS M 905, porcherie Pierretton ; ADS M 786, porcherie Société Coopérative Fruitière – série M Hygiène et santé publique (classification des établissements).

<sup>19</sup> Une « tuerie » figure dans la série M des Archives Départementales de la Savoie (classée en 1909). S'agit-il de cet abattoir ?

Au 19<sup>ème</sup> s., les cafés semblent avoir été nombreux<sup>20</sup>, comme sur d'autres communes chartrousines.

## Patrimoine rural

### - Les activités et les cultures traditionnelles

L'activité agro-pastorale était dominante. En 1730, la surface vouée aux cultures représente approximativement les  $\frac{3}{4}$  de la paroisse d'Attignat. La culture céréalière, qui constitua longtemps la base de l'agriculture préalpine, produisait du froment, du seigle et de l'avoine<sup>21</sup>. Aujourd'hui, quelques parcelles dédiées au maïs sont maintenues pour l'élevage.

Les vergers, pour certains préservés, se composent essentiellement de pommiers et de noyers. De l'huile de noix – pressée aux moulins de La Bridoire et de Saint-Béron – était produite pour la consommation domestique.

Le lin est introduit au début du 19<sup>ème</sup> s. dans le canton des Echelles<sup>22</sup>. La culture du chanvre est attestée sur les communes alentour par les mentions de « battoir » (Saint-Franc, La Bauche).

La forêt couvre aujourd'hui 43,3 % de la surface totale de la commune<sup>23</sup>. Bien qu'aucun témoignage, ni écrit, ne le mentionne, cette forêt a dû être exploitée, ce qui est confirmé par le toponyme « les Charbonnières » (section C3).

Au cours du 19<sup>ème</sup> s., dans le canton des Echelles, les cultures diminuent au profit du développement des prairies destinées à l'élevage.

Aujourd'hui, l'agriculture intensive est tournée vers la production laitière. Les coopératives de Bissy et de Domessin collectent le lait produit sur la commune.

### - Le bâti : volume, implantation, typologies

Les maisons rurales, particulièrement nombreuses, sont les témoins de l'économie principale du 19<sup>ème</sup> s./début du 20<sup>ème</sup> s. d'origine agro-pastorale.

<sup>20</sup> PAILLARD, Ph. (dir.), *Histoire des communes savoyardes*, éd. Horvath, t. 2, Roanne-le-Coteau, 1984, p. 160 (sources non précisées).

<sup>21</sup> Cultures mentionnées sur la table de la carte sarde (1730).

<sup>22</sup> VERNEILH, *Statistique générale de la France, Département du Mont-Blanc*, éditions du Champ-Vallon, 1807, p. 429.

<sup>23</sup> En 1730, les bois sont peu importants : une grande surface des terres est occupée par des champs et des prés.

Les maisons rurales isolées ou les granges-étables implantées à l'écart des hameaux, sur les hauteurs, sont assez rares.

### *Les maisons rurales*

L'étude de terrain révèle la typologie suivante :

#### ▪ Type dissocié

Ce type dominant sur la commune d'Attignat-Oncin se caractérise par un ensemble de bâtiments indépendants, abritant le logis, la grange-étable, et autres, organisés autour d'un espace ouvert.

Le logis, de plan rectangulaire ou massé, est généralement coiffé d'un toit à quatre pans couvert d'ardoise ou de tuile écaillée – de nombreux toits présentent par ailleurs une forte pente.

Les dépendances, autonomes, abritent généralement une grange flanquée d'une ou de deux étables, et parfois un hangar ; l'ensemble est surmonté par le fenil.

Signalons que certaines maisons de ce type résultent d'une évolution : à la maison d'origine de type unitaire, est adjointe une nouvelle grange-étable, indépendante.



Maison rurale de type dissocié – Grand Chemin

#### ▪ Type unitaire

Ce type de maison rurale est beaucoup moins répandu sur la commune.

Les différentes fonctions sont regroupées dans un bâtiment unique, lequel comprend des espaces propres à chaque activité : logis, grange-étable, ... On rencontre deux types différents :

- soit, le logis et les dépendances sont accolés, c'est-à-dire placés sous un même toit,
- soit, le logis et les dépendances sont juxtaposés, couverts par des toitures distinctes.

La communication entre le logis et les dépendances se fait par l'extérieur.

La partie vouée à l'activité agricole comporte une grange, une ou plusieurs étables (jusqu'à trois), un fenil et parfois un hangar.

Quelque soit leur type, ces maisons sont généralement installées sur des terrains plats. La cour ouverte distribue les différents corps de bâtiments – un seul cas de cour fermée recensé.

Les logis s'ouvrent principalement au sud par plusieurs travées d'ouvertures, à l'exception des implantations conditionnées par la voie, où l'orientation est plus variée.

Les dépendances se composent de trois parties distinctes avec accès indépendant, fréquemment protégé par une dépassée de toiture : la grange s'ouvre par une porte charretière (haute et large), l'étable par une porte de taille inférieure (proportion proche du carré) ; le fenil, bardé de bois ou maçonné, est accessible par une ouverture haute, percée soit sur le mur-gouttereau au-dessus de la porte grangère, soit sur un mur-pignon. Certains accès (grange et étable) sont traversants.



Maison rurale de type unitaire accolé – le Grand Cray



Maison rurale de type unitaire juxtaposé – le Village

### Fours à pain

Élément important du paysage et de la vie domestique, le four à pain est privé, réservé à l'usage d'une ou deux familles, contrairement à d'autres communes où il n'existe que des fours communaux. L'examen de la mappe sarde (1730) atteste la présence de sept fours privés<sup>24</sup>.

Les fours à pain conservés sont des structures indépendantes, couvertes d'un toit à deux pans (tuile écaillé). Loges à cochon, ou « boënde » en patois (ou « buidé »), et poulailler y sont parfois accolés.

Bon nombre d'entre eux ont malheureusement été démontés. Les rares fours à pain, dont l'intérieur a pu être observé, comportent une brasière en pierre de taille (molasse) et une voûte en moellons (molasse). Un seul cas recensé (Attignat, B11 554) présente une brasière et une voûte montées en éléments de terre réfractaire provenant de Tain (Drôme).



Four à pain et loge à cochon accolés - Morotiot



Brasière en molasse d'un four à pain – Morotiot

<sup>24</sup> Lors du recensement, vingt-huit fours à pain ont été repérés – liste non exhaustive, certains ensembles n'ayant pas été vus.

### Travaux à ferrer

Aucun travail à ferrer les bêtes n'a été recensé, ce qui s'explique par la présence d'un maréchal-ferrant, établi aux Grands Champs (C5 206), le long de la route départementale D921.

### Fontaines

Avant l'aménagement du réseau d'eau communale, réalisé durant la Seconde Guerre mondiale, l'alimentation en eau se faisait par des fontaines privées – dans certains cas, où l'absence de fontaine a été remarquée, la proximité d'un ruisseau a pu suffire.

Seules deux fontaines publiques ont été repérées (au chef-lieu et à la Fauchère). Les matériaux utilisés sont la pierre de taille calcaire (monolithe), la lauze (dalles agrafées) et le béton.

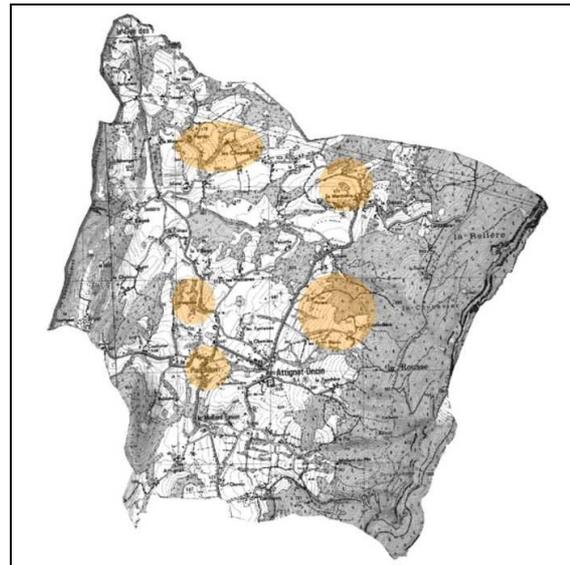
### - Les matériaux

#### Maçonneries

Le sous-sol a fourni la matière première, qui se révèle être très diversifiée (calcaire, molasse, terre).

Les maçonneries sont montées en moellons (calcaire et/ou molasse), hordés au mortier de chaux. Pierres de taille (calcaire, plus rarement molasse) ou blocs équarris (calcaire et/ou molasse) – pour les constructions les plus modestes – servent à dresser les chaînes d'angle. Traditionnellement, un enduit à la chaux couvre les maçonneries (enduit couvrant constituant une protection contre les intempéries – érosion due au ruissellement des eaux pluviales et au vent).

Quelques constructions en pisé, disséminées sur les 2/3 nord de la commune, ont également été repérées<sup>25</sup>. Elles présentent généralement un soubassement maçonné, parfois sur toute la hauteur du rez-de-chaussée, afin d'éviter les remontées d'humidité par le sol. Le pisé, particulièrement sensible aux érosions mécaniques, est traditionnellement recouvert d'un enduit – les exemples inventoriés ne l'ont pas conservé ; il est aussi protégé par les dépassées de toiture.



Carte de répartition du pisé à partir des éléments observés



Élévation en pisé – grange-étable au Pinet

Le bois, peu répandu sur la commune, est utilisé généralement en bardage (fenils).

#### Toitures

Les toitures sont de deux types :

- Toit à quatre pans

Ce mode de toiture, présentant un faitage long ou court (toit en pavillon) et généralement un égout retroussé, coiffe certaines maisons d'habitation ou certaines maisons rurales (type dissocié). Quelques toits plus complexes dans leur forme ont été repérés.

<sup>25</sup> Bâtiments situés à la Combe (C8 478), aux Chapelles (A6 304, A8 353, A9 444), au Copet (A18 1204) à la Cottardière (C8 485), à Laignée (C4 183), à la Marinière (A17 802, A17 803), au Perrin (A7 290, A7 296), au Picard (D4 107) et à Plan Rosset (C5 227, C5 240).



Toit brisé en pavillon – Plan Rosset

La tuile écaille est le matériau le plus fréquemment utilisé en couverture ; l'ardoise<sup>26</sup>, plus coûteuse, est plus rare.

- Toit à deux pans

C'est le type de toiture le plus couramment adopté, que ce soit pour les logis ou pour les dépendances.

Les pignons exposés aux vents dominants peuvent comporter une croupe ou une demi-croupe.

Les matériaux de couverture traditionnels sont la tuile écaille et l'ardoise (moins fréquent), remplacées plus tardivement par la tuile mécanique et les fibres-ciment.

#### Encadrements et décors

- Ouvertures

Les ouvertures des corps de logis sont généralement percées en façade sud, sauf lorsque la voie conditionne l'implantation du bâtiment. Elles ont une proportion de rectangle vertical ou de carré. Les encadrements sont en pierre de taille (calcaire majoritaire, molasse), couverts d'un linteau monolithe, ou en bois. Quelques exemples d'encadrements ornés d'un décor, ont été repérés.

Les fenêtres caractéristiques de la période moderne (croisée, fenêtre à traverse, fenêtre à meneau) sont rares.

Les ouvertures des dépendances comportent généralement un encadrement en bois – avec une base en pierre de taille calcaire afin d'éviter le pourrissement (humidité du sol, neige) – ou mixtes (pierre de taille / bois). Les accès sont fréquemment protégés par une dépassée de toiture.

<sup>26</sup> Selon les différents témoignages oraux recueillis lors de cette étude, l'ardoise proviendrait de Maurienne ou de Tarentaise.



Linteau en accolade orné d'un blason – la Marinière



Motif floral d'un encadrement en ciment moulé – Morotiot

- Décors

Les enduits de façade présentant un décor peint (simple rehaut de couleur ou harpage) au niveau des chaînes d'angle, des encadrements ou encore de la rive de toit, sont rares sur la commune.

Autre élément décoratif, à forte signification symbolique, les petites croix de bois fixées sur les portes<sup>27</sup>. Ces croix de protection témoignent des croyances populaires du 19<sup>ème</sup> s./début du 20<sup>ème</sup> s.



Croix de protection – Morotiot

<sup>27</sup> Vu au Grand Cray (B10 507), à Morotiot (B6 231).

# Bibliographie

*Abréviations employées :*

ADS, Archives Départementales de Savoie

BERNARD, Félix abbé, *L'abbaye de Tamié, ses granges*, Grenoble, imp. Allier, 1967.

PAILLARD, Ph. (dir.), *Histoire des communes savoyardes*, éd. Horvath, t. 2, Roanne-le-Coteau, 1984.

REMY, B., BALLEST, F., FERBER, E., *Carte archéologique de la Gaule, Savoie*, Fondation Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1996.

# Le patrimoine d'Attignat-Oncin en quelques sites

## *Demeure-habitat urbain*

- maison seigneuriale à la Ciétaz – fiche 6

## *Patrimoine religieux*

- les croix de chemins, à entretenir
- croix à Gerbézet – fiche 14
- oratoire à la Burlatière (?) – fiche 20

## *Patrimoine rural*

- maison rurale à la Burlatière – fiche 32
- maison rurale au Grand Cray – fiche 36
- maison rurale à Laraignée – fiche 38
- maison rurale à Morotiot – fiche 39
- maison rurale à Morotiot – fiche 40
- maison rurale à Morotiot – fiche 41
- maison rurale à la Paluette – fiche 42
- maison rurale à « Vers l'Image » - fiche 45
- maison rurale au Village – fiche 47
- grange-étable aux Platières – fiche 26
- grange-étable au Pinet – fiche 25

## *Artisanat-Industrie-Commerce*

- moulin à Attignat – fiche 3

## Les sites menacés :

Éléments nécessitant une intervention rapide pour leur sauvegarde :

- maison rurale au Grand Cray – fiche 36
- maison rurale à Laraignée – fiche 38
- maison rurale au Village – fiche 47
- maison rurale à Morotiot – fiche 40
- moulin à Attignat – fiche 3

